



>>> extrait des délibérations <<<

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MAI 2023 ▶

les principales décisions

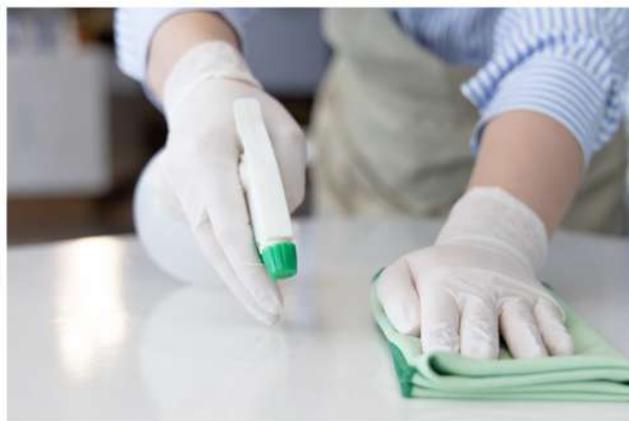
Présents : BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, CHIRON Laurent, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, BROCHARD Solzic, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, LEBRETON Bruno, VITRE Marie-Claire, CANACHEAU Véronique, LE BROZEC Vincent, BONNET Magali, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaëtan, HÉRAUD Stéphane, MERLET Aurélien, RICHARD Maxime, NERRIÈRE Olivier, ROBIN Carine, SAUVÈTRE Céline.

Absents représentés : POIRIER Véronique représentée par LOIZEAU Christophe, VARLET Julie représentée par MAINDRON Angéline, DURAND Aurélien représenté par LE BROZEC Vincent.

Absents : CORRÉ Estelle, RONCIÈRE Jacques.

1 RENOUELEMENT POUR 2023 DU DISPOSITIF " ARGENT DE POCHE "

Dans le cadre du programme national « Ville, vie, vacances », les collectivités territoriales ont la possibilité de mettre en place un dispositif intitulé « argent de poche ». Ce dispositif permet d'embaucher des jeunes de 16 à 18 ans pour des missions d'intérêt collectif, pour une durée de 4 jours maximum. Après délibération, le conseil municipal a donc validé le renouvellement pour 2023 de l'opération « Argent de poche », pendant les mois de juin, juillet, août et septembre.



Pour les jeunes volontaires, c'est l'occasion de rendre service à la Commune et de découvrir un environnement professionnel. Les chantiers, sous la responsabilité d'un encadrant, ont pour but d'améliorer le cadre de vie de notre Commune et se déroulent sur une ou plusieurs demi-journées auprès des services techniques, administratifs et à l'EHPAD. Les activités proposées (entretien, désherbage, nettoyage...) s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par chantier. A la date du chantier, il faut avoir 16 ans révolus et pas encore 18 ans.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUIN 2023 ▶

les principales décisions

Présents : BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, CHIRON Laurent, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, LEBRETON Bruno, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, LE BROZEC Vincent, BONNET Magali, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaëtan, HÉRAUD Stéphane, MERLET Aurélien, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, NERRIÈRE Olivier, RONCIÈRE Jacques, ROBIN Carine, SAUVÈTRE Céline.

Absents représentés : BROCHARD Soizic représentée par DURET Lydie, VARLET Julie représentée par MAINDRON Angéline.

Absents : CORRÉ Estelle, POIRIER Véronique.

1 ATTRIBUTION DES MARCHÉS POUR LE PROJET D'EMBELLEMENT DU PARC DE POINTE À PITRE

Suite à la procédure adaptée pour l'attribution des marchés de travaux pour l'embellissement du Parc de Pointe à Pitre, un avis d'appel public à la concurrence a été publié. Suite à l'analyse des offres, les entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses ont été retenues pour les lots suivants :

Lot 1 : Dépollution / déconstruction / démolition :	GIRARDEAU TP 47 028,49 € HT
Lot 2 : VRD - Voirie et Réseaux Divers	GIRARDEAU TP 57 500,60 € HT
Lot 3 : Gros œuvre	BOISSEAU Bâtiment 71 330,00 € HT
Lot 5 : Revêtements muraux - Carrelage	BATICERAM 4 495,40 € HT
Lot 10 : Aménagement extérieurs	ARBORA Espaces Verts 142 868,75 € HT
Lot 11 : Mobilier	ARBORA Espaces Verts 125 305,00 € HT

3 AMÉNAGEMENT DU QUARTIER D'HABITATION DES MEUNIERES

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 4 mars 2017 approuvant le lancement du projet d'aménagement du quartier d'habitation des Meuniers, et après présentation du projet de programme d'aménagement dudit quartier d'habitation, le Conseil Municipal a décidé :

- de lancer l'opération d'aménagement à vocation d'habitat sur la zone 1AUCA située au nord du Centre Bourg le long de la RD 755
- de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée.

L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux d'aménagement prévus sous maîtrise d'ouvrage communale de ce quartier est estimée à la somme de 480 000 € HT en valeur mai 2023 pour 32 logements correspondant à une superficie d'emprise d'environ 1,8 hectares.

Ce coût d'objectif porte sur les travaux de terrassement, voirie, assainissement eaux usées, assainissement eaux pluviales et espaces verts réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité pour l'aménagement du lotissement prévu et ne comprend pas les réseaux souples sous maîtrise d'ouvrage du SyDEV et de Vendée Eau : électrification, réseaux de télécommunications, alimentation en Eau Potable et éclairage public.

2 LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Suite à la présentation de l'analyse et les conclusions du diagnostic « Plan Familles et Santé », réalisé par la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu, le conseil municipal a donné un avis favorable pour le lancement des études du projet de construction d'une offre d'accueil de la petite enfance pour un montant de :

- 6.400,00 € HT, pour la mission relative à la réalisation d'une étude de faisabilité
- 5.600,00 € HT, pour la mission relative à la réalisation du programme
- 6.800,00 € HT, pour la mission relative au choix du maître d'œuvre

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget principal.



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 JUILLET 2023 ▶

les principales décisions

Présents : BREGEON Jean-Michel, MAINDRON Angéline, BRAUD Robert, CHIRON Laurent, BOURASSEAU Myriam, LOIZEAU Christophe, BROCHARD Soizic, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, LEBRETON Bruno, VITRÉ Marie-Claire, GANACHEAU Véronique, BONNET Magali, GUINAUDEAU Isabelle, LEBLANC Gaétan, MERLET Aurélien, RICHARD Maxime, DURAND Aurélien, NERRIÈRE Olivier, RONCIÈRE Jacques.

Absents représentés : CORRÉ Estelle représentée par BREGEON Jean-Michel, POIRIER Véronique représentée par VITRÉ Marie-Claire, LE BROZEC Vincent représenté par DURAND Aurélien, HÉRAUD Stéphane représenté par CHIRON Laurent, VARLET Julie représentée par MAINDRON Angéline, SAUVÈTRE Céline représentée par NERRIÈRE Olivier.

Absent : ROBIN Carine.

1 CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour mener le pilotage des projets de construction et de réhabilitation d'équipements municipaux, le conseil municipal a validé la création d'un emploi non permanent de chargé de mission grands projets à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2023 afin de mener à bien le pilotage des projets de construction et de réhabilitation d'équipements municipaux : maîtrise d'ouvrage, gestion des bâtiments, coordination des interventions sur un chantier de la phase d'étude à celle de l'exécution. Cet emploi est créé pour une durée de 5 ans.



Retrouvez l'ensemble des délibérations des conseils municipaux sur www.labruffiere.fr (rubrique Ma commune > Vie municipale > Compte-rendus et délibérations) ou sur les panneaux d'affichage en mairie.



Ne ratez rien des informations municipales en nous suivant sur Facebook : @labruffiere

INFORMATIONS MUNICIPALES

NUMÉROTATION DANS LES VILLAGES



Conformément à ce qui a été annoncé dans le numéro de La Bruffière Mag n°287 de juillet 2023, chaque habitant concerné par la numérotation dans les villages a reçu un courrier comprenant un certificat de numérotage et une invitation à venir retirer une plaque de numérotation en mairie.

Vous n'êtes pas encore venu.e ? Votre numéro de voirie vous attend à l'accueil de la mairie.

Vous n'avez pas reçu de courrier ? Merci de contacter nos services à urbanisme@labruffiere.fr, par téléphone ou à l'accueil de la mairie.

LES SAPEURS-POMPIERS DE LA BRUFFIÈRE RECRUTENT

.....
Pourquoi pas vous ?

▶ 06.78.37.25.14 ◀



AGENDA

OCTOBRE

SAM. 14 OCTOBRE

Soirée festive
Organisée par l'ASBD Football
Complexe sportif

VEN. 20 OCTOBRE

Soirée d'accueil
des nouveaux arrivants
Lieu à définir

SAM. 28 OCTOBRE

Festival Bruit'Fier Rock
Complexe sportif

SAM. 28 & DIM. 29 OCTOBRE

Exposition de peintures
Organisée par La Bruffière des Arts
Espace culturel

MAR. 31 OCTOBRE

Tournoi Balle aux prisonniers
Organisé par Mil Bornes
Complexe sportif

NOVEMBRE

VEN. 3 - SAM. 4 & DIM. 5 NOVEMBRE

Théâtre adultes
Organisé par La Bruff'Comédie
Salle des Orch'idées de Boussay

VEN. 10 - SAM. 11 & DIM. 12 NOVEMBRE

Théâtre adultes
Organisé par La Bruff'Comédie
Salle des Orch'idées de Boussay

DIM. 19 NOVEMBRE

Concert de l'ensemble vocal
Tourne Sol au profit du Secours
Catholique
Église de La Gaubretière

JEU. 23 NOVEMBRE

Don du sang
Complexe sportif

VEN. 24 - SAM. 25 NOVEMBRE

Théâtre adultes
Organisé par La Bruff'Comédie
Salle des Orch'idées de Boussay

DÉCEMBRE

DIM. 3 DÉCEMBRE

Concert interchorales
Chorale Tourne Sol
& " Val de Sèvre" à Gétigné

VEN. 8 & SAM. 9 DÉCEMBRE

Téléthon
Complexe sportif

SAM. 16 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël
Organisé par l'école du Sacré-Cœur
Complexe sportif

SAM. 23 DÉCEMBRE

Tournoi Futsal
Organisé par l'ASBD Football
Complexe sportif

La Bruffière
VENDÉE

MAIRIE DE LA BRUFFIÈRE
1, Place Jeanne d'Arc • 85530 LA BRUFFIÈRE
Tél. 02 51 46 43 10 • www.labruffiere.fr



LA BRUFFIÈRE INFO

Lettre d'informations éditée par la Municipalité de La Bruffière.
Tirage : 2000 exemplaires.
Direction de la publication : bureau municipal.
Comité de rédaction : commission communication.
Crédits photos : Mairie de La Bruffière - Arnaud Gauthier Photographe.

Prochaine parution :
magazine de janvier

Vos articles et dates de manifestations
publiques sont à nous transmettre
pour le 15 novembre 2023 au plus tard
à communication@labruffiere.fr
ou à l'accueil de la mairie.

